

JUDO CLUB



LAUNAGUET

SAISON 2026/2027

LE JUDO CLUB DE LAUNAGUET / UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE!

- Le J.C.L. compte environ 210 licenciés , affiliés à la FFJDA (Fédération Française de judo et Disciplines Associées).
- Chaque judoka , en s'inscrivant dans notre club , souscrit une licence FFJDA et à ce titre est assuré pour l'entraînement et la compétition.

- L'enseignement dans notre école de judo est placé sous le contrôle de Stéphane BODSON (ceinture blanche rouge, 6^e Dan), professeur diplômé titulaire d'un brevet d'état 2nd degré

- Le JCL participe et organise de nombreuses activités (voir calendrier joint)

Notre association sportive existe par la volonté d'une poignée de Bénévoles , dynamiques et dévoués, mais aussi grâce à l'appui d'une Municipalité à l'écoute du club.

L'HONNEUR

L'AMITIÉ



LA POLITESSE

LA MODESTIE



LA SINCÉRITÉ

LE COURAGE



LE RESPECT

LE CONTRÔLE DE SOI



SAISON 2026/2027

Reprise des cours

Vendredi 04 SEPTEMBRE 2026

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

Renseignements:

- Toute personne désirant essayer la pratique du JUDO / JU-JITSU, TAÏSO peut se renseigner auprès des membres du bureau:
- Lors de la Journée des Associations le 05/09/2026
- et lors de chaque entraînement au Dojo Municipal, place Fourcade à Launaguet (près du groupe scolaire Jean Rostand).

PÉRIODE D'ESSAI GRATUITE POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE -

Seule obligation:

Pour les mineurs Une attestation QS Sport ou Un Certificat médical obligatoire

Pour les adultes 1 certificat médical avec la mention «aucune contre indication à la compétition» valable 3 ans et une attestation QS Sport (dès la 2^{de} année)

Inscriptions: Auprès du bureau derrière DOJO

DATES - INSCRIPTIONS:

Cinq Dates à retenir pour les inscriptions:

Mercredi	09-09-2026:	de 17H à 20H30
Lundi	14-09-2026:	de 17H à 20H30
Vendredi	18-09-2026:	de 17H à 20H30
Jeudi	24-09-2026:	de 16H30 à 19H30
Samedi	26-09-2026:	de 10H à 12H30

Avec un Dossier complet:

DOCUMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- Bulletin d'inscription complété daté et signé avec la mention «Lu et Approuvé»
- Autorisation de prise et de publication d'images d'un mineur.
- Passeport sportif* dûment régularisé par votre médecin (signature cachet) OU un certificat médical* sur feuille (* avec la mention «aucune contre indication à la compétition»)
- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.
- Deux photos d'identité.
- N'oubliez pas de lire et signer le Règlement Intérieur (à conserver)

Les cotisations seront à régler impérativement lors de votre inscription,
selon les modalités expliquées sur la fiche des tarifs
Toute année commencée est due dans son intégralité

BONNE ANNÉE SPORTIVE A TOUS!

www.judo-club-launaguet.fr

JUDO CLUB DE LAUNAGUET

www.judo-club-launaguet.fr

SAISON 2026/2027



HORAIRES JUDO



Planning modifiable en fonction des effectifs

	lundi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Eveil Judo 2022-2023			17h00 18h00 Patrick		
Eveil Judo 2021			18h00 19h00 Patrick		
Mini Poussins 2020		17h00 18h00 Stéphane		17h00 18h00 Stéphane	
Mini Poussins 2019		17h00 18h00 Stéphane		17h00 18h00 Stéphane	
Poussins 2018	17h00 18h00 Stéphane			17h00 18h00 Stéphane	
Poussins 2017	17h00 18h00 Stéphane			18h00 19h30 Stéphane	
Benjamins 2016	18h00 19h30 Stéphane	18h00 19h30 Stéphane		18h00 19h30 Stéphane	
Benjamins 2015	18h00 19h30 Stéphane	18h00 19h30 Stéphane		18h00 19h30 Stéphane	
Minimes 2014-2013	18h00 19h30 Stéphane	18h00 19h30 Stéphane		A partir 19h-21h Stéphane	
Cadets 2012	18h00 19h30 Stéphane	18h00 19h30 Stéphane		A partir 19h-21h Stéphane	
Cadets 2011-2010	19h30 21h00 Stéphane	18h00 19h30 Stéphane		A partir 19h-21h Stéphane	
Juniors Seniors JUDO >2009	19h30 21h00 Judo Loisir Stéphane			A partir 19h-21h Judo Sportif Stéphane	
TAISO A partir des Cadets 2012		19h30 20h30 Stéphane	19h15-20h15 Patrick		10h00 11h00 Stéphane
SELF DEFENSE KATAS -PREPA Grades		20h30 21h30 Stéphane			
KATAS Préparation aux grades					11h00 12h00



CATÉGORIES



Seniors : 2006 - Juniors : 2007-2008-2009

Cadets : 2010-2011-2012 - Minimes : 2013-2014

Benjamins : 2015-2016 - Poussins : 2017-2018

Mini Poussins : 2019-2020 - Éveil Judo : 2021-2022-2023

Pour les mineurs : Une attestation QS Sports ou Un certificat médical , en cours de validité, est obligatoire pour pouvoir pratiquer le judo (sur le passeport ou sur feuille)

Pour les adultes un certificat médical avec la mention « aucune contre indication à la compétition » valable 3 ans et une attestation QS Sports (dès la 2nde année)



SAISON 2026/2027



TARIFS

LICENCE FFJDA - :

46 € par adhérent (judo et (ou) taïso)
chèque à établir à l'ordre du judo club Launaguet

COTISATION CLUB	En 3 Fois	En 1 Fois
Éveil judo (2021-2022-2023)	57,00 € x 3	171,00 €
Judokas Mini poussins à seniors	66,00 € x 3	198,00 €
TAISO	66,00 € X 3	198,00 €

Réduction sur cotisation (*)

- 2 Adhérents de la même famille: réduction 50,00 € sur cotisations globales
- 3 Adhérents de la même famille: réduction 120,00€ sur cotisations globales
- 4 Adhérents de la même famille: réduction 180,00 € sur cotisations globales

(*)POUR UNE SAISON COMPLÈTE - SINON RAMENÉE AU PRORATA



Pour le règlement, 3 possibilités:



1) Paiement en 1 fois: deux chèques*:

- Un chèque pour la (ou les) licence(s) débité en Septembre 2026
- Un chèque pour la (ou les) cotisation(s) du club débité en Octobre 2026

2) Paiement en 3 Fois: quatre chèques*:

- Un chèque pour la (ou les) licence(s) débité dès l'inscription en Septembre 2026
- Un chèque pour la (ou les) cotisation(s) du 1^{er} trimestre débité en Octobre 2026
- Un chèque pour la (ou les) cotisation(s) du 2^{eme} trimestre débité en Janvier 2027
- Un chèque pour la (ou les) cotisation(s) du 3^{eme} trimestre débité en Avril 2027

Tous les chèques doivent être établis à l'ordre du «Judo Club de Launaguet»

3) Paiement en espèces en 1 fois (licence+ cotisation)

***Les cotisations seront à régler impérativement lors de votre inscription à l'ordre du «Judo Club de Launaguet»**

Toute année commencée est due dans son intégralité

Les dossiers ne seront acceptés que complets.

JUDO CLUB DE LAUNAGUET

Siège Social : Mairie de Launaguet 31140 Launaguet
Référence : 15 31 226 0 JC DE LAUNAGUET
www.judo-club-launaguet.fr

SAISON 2026/2027

BULLETIN D'INSCRIPTION



PRÉNOM:

ADRESSE:

VILLE: **CODE POSTAL:**

N° TÉLÉPHONE: **PORTABLE:**

DATE NAISSANCE: **SEXE:**

Profession des Parents :

Adresse mail :

PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT:

M. /Mme **TEL:**

MÉDECIN **TEL:**

ÊTES VOUS TITULAIRE DU PASSEPORT SPORTIF: OUI NON

(Conseillé pour les Judokas né(e)s en 2017 et avant)

POUR LA DEMANDE DU PASSEPORT SPORTIF, UN RÈGLEMENT DE 8 €UROS EST DEMANDE.

CERTIFICAT MÉDICAL : Sur Passepor Sur feuille **Date du C M:**

ATTESTATION QS SPORT : Oui Non **Date du dernier C M:**

PRÊT DE JUDO GI (KIMONO) : OUI NON

MODE DE PAIEMENT CHOISI : A l'année au trimestre

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et du protocole sanitaire : OUI NON

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (NOM et PRÉNOM)

Demeurant à

agissant en qualité de père , mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant

NOM et PRÉNOM

DÉCLARE autoriser le responsable de la section dont fait partie mon enfant , à prendre sur avis médical , en cas d'accident , toute mesure d'urgence , tant médicales que chirurgicales , y compris éventuellement l'hospitalisation.

Le

SIGNATURE avec mention «lu et approuvé»

DOCUMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- Passeport sportif* dûment régularisé par votre médecin (signature cachet) OU un certificat médical* sur feuille (* avec la mention «aucune contre indication à la compétition»)
- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.
- Deux photos d'identité.
- Autorisation de prise et de publication d'images d'un mineur.

INSCRIPTIONS :

Cinq Dates à retenir pour les inscriptions:

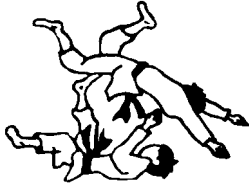
Mercredi 09-09-2026: de 17H à 20H30

Lundi 14-09-2026: de 17H à 20H30

Vendredi 18-09-2026: de 17H à 20H30

Jeudi 24-09-2026: de 16H30 à 19H30

Samedi 26-09-2026: de 10H à 12H30



JUDO CLUB DE LAUNAGUET

Siège Social : Mairie de Launaguet 31140 Launaguet
Référence : 15 31 226 0 JC DE LAUNAGUET
www.judo-club-launaguet.fr

SAISON 2026/2027

AUTORISATION DE PRISE ET DE PUBLICATION D'IMAGES D'UN MINEUR

Je, soussigné(e).....,
père ; mère ; représentant légal (rayer la mention inutile) de
l'enfant....., donne mon accord pour
que l'enfant nommé ci-dessus soit pris en photo lors des manifestations organisées par
le Judo Club de Launaguet (rencontres sportives, voyage, cours communs etc...)
durant la saison ; ainsi qu'à la publication de ces photographies sur le site du Judo club
de Launaguet, dans la presse, ou dans tout autre support à but non-commercial lié
directement aux manifestations en question, et note que la publication ne donne pas
droit à une rémunération.

Date :.....

SIGNATURES

ENFANT :

PERE - MERE- REPRESENTANT LEGAL (rayer la mention inutile)



JUDO CLUB DE LAUNAGUET
Siège Social : Mairie de Launaguet 31140 Launaguet
Référence : 15 31 226 0 JC DE LAUNAGUET
www.judo-club-launaguet.fr

Launaguet le 03/07/2026

PRÊT DE JUDOGIS (KIMONOS)

Le JUDO CLUB de LAUNAGUET possède des judogis (kimonos) de différentes tailles qu'il met gracieusement à la disposition des judokas (dans la limite des stocks disponibles).

Pour ce faire, une permanence est assurée pendant les cours en début de saison.

Un chèque de 50€ est demandé à titre de caution ; il sera rendu au judoka lors de la restitution du kimono (lavé et repassé), en fin de saison.

LE BUREAU



JUDO CLUB DE LAUNAGUET
Siège Social : Mairie de Launaguet 31140 Launaguet
Référence : 15 31 226 0 JC DE LAUNAGUET
www.judo-club-launaguet.fr

Launaguet le 03/07/2026

CALENDRIER JUDO CLUB LAUNAGUET SAISON 2026-2027

Forum des associations : 05 Septembre 2026

- Reprise des cours : Vendredi 04 Septembre 2026
- 40^{ème} Coupe de Launaguet : 24/04/2027
- Cours communs: 16/10/2026- 18/12/2026- 05/02/2027- 02/04/2027
- Stages Stéphane: vacances scolaires Toussaint, Février et Pâques
- Tombola Judo Club : 29 Janvier 2027
- Sortie de fin d'année : 15-16-17Mai-2027 (week-end de Pentecôte)
- Judo Taïso découverte: Samedi 19/09 - Jeudi 24/09 - et Mercredi 30/09/2026
- Remise des récompenses et Repas fin de saison: 19 Juin 2027
- **Assemblée générale : 22 Juin 2027**
- **Sorties à la maison du judo**



JUDO CLUB DE LAUNAGUET

www.judo-club-launaguet.fr

Règlement intérieur

- ARTICLE N°:1** Sont considérés comme membres pratiquants, les personnes à jour du règlement de leur licence et de leurs cotisations.
- ARTICLE N°:2** Tout Judoka Mineur doit être en possession d'un certificat médical en cours de validité (moins d'un an) ou d'une attestation QS Sport Tout Judoka Majeur doit être en possession d'un certificat médical en cours de validité (moins de 3 ans) avec la mention «y compris en compétition» et une attestation QS Sport dès la 2nde année
- ARTICLE N°:3** Le Judoka s'engage à respecter les horaires des cours (interdiction formelle de sortir du tatami sans autorisation)
- ARTICLE N°:4** Une tenue correcte est indispensable (kimono propre, non déchiré et de taille appropriée).
- ARTICLE N°:5** Il est indispensable, pour l'hygiène de se munir de chaussures spéciales (Claquettes par exemple) pour les trajets du vestiaire au tapis
- ARTICLE N°:6** Le Judoka doit se présenter sur le tatami les pieds propres, les ongles des mains et des pieds courts, les cheveux longs attachés
- ARTICLE N°:7** L'accès au Dojo, sans enseignant est interdit.
- ARTICLE N°:8** Les représentants du Judo Club ne sont pas responsables des vols qui peuvent avoir lieu dans les vestiaires et dans le dojo (ne pas amener de bijoux ou d'objets de valeurs)
- ARTICLE N°:9** Seule une bouteille d'eau est tolérée sur le bord du tatami, après accord de l'enseignant.
- ARTICLE N°:10** Les Judokas ne sont sous la responsabilité et sous l'autorité des enseignants que dès lors qu'ils rentrent sur le tatami
- ARTICLE N°:11** Les parents (ou tuteurs) doivent s'assurer de la présence effective de l'enseignant avant de laisser l'enfant. En dehors des heures de cours effectivement assurés l'enfant est sous la responsabilité des parents.
- ARTICLE N°12** En cas d'accident nécessitant une intervention extérieure le J.C.Launaguet se réserve le droit d'agir en conséquence (appel médecin, SAMU, transport vers centre hospitalier ...)
- ARTICLE N°:13** En cas de non respect du présent règlement :
- Les enseignants se réservent le droit d'exclure un Judoka du tatamis
 - Le bureau du J.C Launaguet se réserve le droit d'exclure provisoirement ou définitivement un Judoka (sans qu'il ne puisse prétendre à un remboursement).

Launaguet le 03 Juillet 2026
La Présidente du Judo Club